



14 bis rue Favier 77515 POMMEUSE TEL 01.64.20.06.06.

labriedesmoulins@wanadoo.fr

**INSCRIPTION ACCEUIL DE LOISIRS VACANCES DE JUILLET
PERIODE DE FONCTIONNEMENT
DU 5 AU 30 JUILLET 2010 INCLUS**

A RENDRE LE 14 JUIN 2010 AU PLUS TARD

UNIQUEMENT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OU AUX ANIMATEURS

Si votre enfant a déjà fréquenté des accueils de loisirs et/ou les accueils du matin et du soir depuis le 3 septembre 2009 et que vous avez déjà fourni la fiche sanitaire de liaison, votre justificatif de domicile et vos justificatifs de ressources du foyer, vous n'avez que cette fiche à remplir et à transmettre.

Dans le cas contraire, vous devez vous procurer une fiche de renseignements soit à l'accueil de loisirs, soit à la Communauté de Communes.

Attention : les familles n'ayant pas fourni leur avis d'imposition ou de non imposition 2008 (page où apparaissent les revenus déclarés) se verront systématiquement appliquer le tarif maximum.

Après le 14 juin 2010, les enfants ne pourront être accueillis qu'en fonction des places disponibles. Les enfants n'habitant pas la Communauté de Communes seront en liste d'attente jusqu'au 16 juin 2010, puis seront accueillis en fonction des places disponibles.

TOUTE INSCRIPTION EST FERME ET DEFINITIVE (Aucune annulation possible : cf. Règlement intérieur du 03/09/09)

Je soussigné(e) M./Mme..... Commune de Résidence :

Responsable légal de l'enfant : Nom et prénom de l'enfant..... Age :

Déclare inscrire l'enfant au centre de loisirs de : Faremoutiers Guérard Pommeuse

L'accueil de loisirs de Dammartin sur Tigeaux sera fermé pendant cette période.

ATTENTION : Si vous souhaitez inscrire votre enfant au mini camp, contactez la Communauté de Communes avant de remplir ce document, cette inscription étant indépendante.

Pour les jours suivants (cocher les jours où l'enfant sera présent) :

Lundi 05/07	Mardi 06/07	Mercredi 07/07	Jeudi 08/07	Vendredi 09/07	Lundi 12/07	Mardi 13/07	Mercredi 14/07	Jeudi 15/07	Vendredi 16/07
							FERIE		
Lundi 19/07	Mardi 20/07	Mercredi 21/07	Jeudi 22/07	Vendredi 23/07	Lundi 26/07	Mardi 27/07	Mercredi 28/07	Jeudi 29/07	Vendredi 30/07

Je certifie avoir pris connaissance du règlement des centres de loisirs applicable depuis le 3 septembre 2009 (disponible dans les centres de loisirs et à la Communauté de Communes) et en accepter les termes.

Fait à Le 2010 « Lu et approuvé » Signature